



CHSCT DU 25 janvier 2022

## Compte rendu de l'UNSA Éducation

### 1. Point sur la situation sanitaire

En présence du docteur Clothilde CARLIER.

On note une augmentation très importante du nombre de cas, comme partout en France :

	1 <sup>ère</sup> semaine après rentrée de janvier	3 <sup>ème</sup> semaine après rentrée de janvier
Élèves	649	3256
Personnels	48	298

Fermeture de classes :

- Aucune classe n'est fermée sur le département pour cause sanitaire. Une classe avec 80% de cas positifs ne sera pas fermée si l'enseignant est présent.
- Les classes fermées le sont lorsque l'enseignant absent n'a pu être remplacé, faute de remplaçant

Taux d'incidence le plus élevé est dans les lycées, puis les classes élémentaires, maternelles et enfin dans les collèges.

Les protocoles sont mis à jour très régulièrement sur l'intranet départemental, avec la mise à disposition notamment de synthèses et de courriers spécifiques au département.

Pour ce qui concerne les recrutements :

- Aide administrative
  - o Des contrats sont conclus jusqu'au 7 juillet (au début avril)
  - o Ils sont positionnés auprès des circonscriptions pour venir en appui auprès des directeurs
    - Sont recrutés des personnels sur Thouars, Bressuire, Parthenay, Melle,
    - Un recrutement reste en cours pour les circonscriptions hébergées à la DSDEN.
- Mise en place d'une cellule d'écoute téléphonique avec plusieurs niveaux
  - o Réponse directe pour des questions, recensement des besoins
  - o Bascule vers des services spécialisés le cas échéant
- Enseignant
  - o Ouverture de la liste complémentaire (3 postes). Ils sont recrutés en tant que stagiaires, mais compte tenu de la date d'ouverture de la liste, des modalités spécifiques devraient être mises en œuvre. En attente de consignes du rectorat.

*Les représentants du personnel déplorent le peu de soutien de l'administration auprès des directeurs d'écoles surchargés par les cas de Covid. Et constatent qu'encre encore une fois, la solidarité entre personnels (enseignants, AESH, ATSEM, AED...) est nécessaire (et bienvenue) pour pallier le manque de l'administration.*

**Demande des représentants de l'UNSA Éducation** : *Aller vers les directeurs, CPE, qui sont en présence de très nombreux cas Covid et non attendre qu'ils demandent de l'aide. Ils sont nécessairement en surcharge de travail, l'employeur doit s'assurer de leur bon état de santé.*

Des FFP2 ont été reçus pour les maternelles qui sont ou vont être livrés. Ils sont à destination des enseignants, AESH et ATSEM qui expriment un besoin. *La qualité de ces masques FFP2 nous interroge et nous avons également interrogé l'IA lors du CTSD.*

Capteurs CO2 :

- 27 écoles dotées de capteurs de CO2.
- Le conseil départemental n'a pas fait remonter de demande de subvention auprès de la DSDEN pour un équipement. On ne sait pas s'il dote ou non les collèges.

## 2. Rapport annuel ISST

- Il s'agit d'un recensement d'informations quantitatives (sexe, âge, contractuels, nombre de personnels...)
- Ces données sont malheureusement dépourvues d'analyse. Des questions se posent, parmi lesquelles :
  - o Contractuels : quelle évolution sur plusieurs années ?
  - o AESH : pas d'explications fournies sur le nombre en fonction des départements
  - o Accident du travail : chute importante de nombre sur l'année 2020 2021, pourquoi ?

La DSDEN n'a pas les moyens de faire des comparatifs, car données du rectorat.

*D'autres questions se posent :*

- *Comment expliquer le peu d'accidents de service psychologique, alors que les alertes au RSST en lien avec les RPS sont très nombreuses.*
- *On ne connaît pas les origines des maladies professionnelles*

Nous reprenons in extenso les risques sous-évalués d'après l'Inspecteur santé sécurité au travail :

- Le **risque chimique** : gestion des produits chimiques et des déchets dans les EPLE.
- Le **risque biologique** : appeler l'attention des établissements sur la nécessité de formaliser les mesures tenant compte du changement des circonstances, dans le document unique.
- Le **risque amiante**
- La **qualité de l'air** intérieur des locaux de travail
- Le **risque incendie** et la nécessité de former les personnels de l'éducation nationale à la manipulation d'extincteurs



*Les représentants du personnel proposent que ce risque soit ajouté dans le programme bisannuel départemental de prévention des risques*

## 3. Programme bisannuel de prévention

Les représentants du personnel demandent qu'en face des actions programmées soient indiquées des moyens et des coûts, et le cas échéant des modalités.

En ce qui concerne la prévention des actes de violence, de discrimination de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste : si des actions sont attendues du niveau académique, il appartient également au département d'impulser une dynamique et de faire des propositions en direction des personnels.

#### 4. GT « violence à l'école »

- Les représentants du personnel attendent des propositions concrètes sur les violences à l'école.
- Les collègues sont fortement impactés sur le court terme et ont besoin d'être soutenus
- Une checklist sur ce que l'on peut faire dans telle et telle situation

#### 5. Prévention des risques lié au radon

- Un courrier du DASEN, en lien avec l'association des maires du département, avec date butoir pour juillet 2021.
- Réponses de 48 communes, relance en cours des autres communes
- 13 communes qui ont des mesures entre 300 et 1000 becquerels, donc nécessitant des mesures correctives. (maximum acceptable de 300 becquerels).
- Les réponses seront transmises à l'ARS qui va accompagner les mairies dans la mise en place de mesures correctives.
- A la prochaine relance, la DSDEN communiquera sur la base d'anciens éléments en sa possession.

Il est prévu que le recensement des personnels exposé se fasse au niveau académique une fois que toutes les mesures seront reçues (aussi bien pour les écoles que les collèges). Les personnels exposés au RADON seront alors informés et une liste sera transmise au service médical afin que ces personnels soient suivis le cas échéant. Pour les régions : c'est le conseiller de prévention académique qui s'occupe du suivi de ce dossier.

*Question des représentants du personnels : pourquoi attendre d'avoir toutes les réponses pour recenser les personnels exposés ? Nous regrettons à l'UNSA Éducation que le temps soit long et les démarches si peu suivie par l'administration.*

#### 6. Prévention des risques liés à l'amiante

Un courrier dans la même idée que pour le RADON, à destination des communes, doit être rédigé afin de recenser tous les DTA.

Il est important également de savoir s'il y a eu des travaux et savoir ainsi si les personnels ont été exposés à l'amiante.

*Les représentants du personnel alertent depuis 2017 sur le risque amiante (date des premiers avis à ce propos), et constatent qu'il n'y a toujours pas d'avancées, notamment en ce qui concerne le suivi des personnels (fiche d'exposition à l'amiante). Là encore, l'UNSA Éducation demande que l'administration et l'employeur prennent leurs responsabilités pour protéger ses agents dans les plus brefs délais.*



Une intervention est attendue pour 3 collèges particulièrement concernés par le risque amiante : Lezay, Curie, L'Absie.

Cas école élémentaire publique Yvonne Mention-Verdier de Melle

- Pas de DTA connu.
- L'école est donc en attente pour la réalisation d'un nouveau diagnostic.
- L'ISST va suivre la situation de près.

## 7. Situations d'établissements spécifiques :

- Ecole maternelle Le Guédeau, et école élémentaire Jules Ferry à Bressuire
  - o Déménagement annoncé à la DSDEN en 2021, réalisé février 2022.
  - o L'IEN est en lien avec les équipes
  - o Des membres de la DSDEN ont été en réunion avec la mairie pour avancer sur le dossier
  - o ½ journée avant les vacances et ½ journée après les vacances sont prévues pour chaque enseignante afin de préparer le déménagement puis l'emménagement.
  - o Monsieur Stoll n'avait pas d'éléments particuliers sur les aménagements prévus pour les directrices qui auront nécessairement des impondérables à gérer et des aspects logistiques et administratifs inhérents à tous déménagement de cette ampleur.
  
- Fenioux :
  - o L'équipe de l'école de Fenioux a été accompagnée par la circonscription à la suite des RSST et du rééquilibrage des effectifs qui a été réalisé en janvier.
  - o Ce rééquilibrage abouti à une classe à 5 niveaux pour un personnel en allègement de service, les représentants du personnel rappellent que l'employeur doit protéger les personnels en veillant à maintenir de bonnes conditions de travail
  
- La Mothe St Héray
  - o Une problématique forte s'est installée entre la direction et l'équipe enseignante. Le climat de confiance est manifestement érodé.
  - o L'ensemble de l'équipe a été reçue indépendamment par le DASEN.
  - o Le collège semble prendre le chemin d'un retour à un fonctionnement normal.
  
- Lycée Jean Moulin :
  - o Situation suivie au niveau rectorat, avec des réunions qui se tiennent régulièrement. Une psychologue spécialisée sur les organisations du travail est associée à ce suivi.
  - o Un collègue est mis en cause dans son fonctionnement par un collectif de collègues.
  - o Il faut des mesures concrètes qui soient mises en œuvre afin que le service puisse reprendre le travail et que le personnel soit protégé.
  
- Lycée Genevoix :
  - o Scission au sein de l'agence comptable, la situation est suivie au niveau du rectorat.
  - o Quid de mesures concrètes pour permettre la reprise d'un fonctionnement normal de l'agence ?

*L'UNSA éducation et ses syndicats représentatifs sont intervenus chacun à leur niveau pour écouter et comprendre les situations de chaque établissement et accompagner les collègues qui le souhaitent.*



## 8. Visite CHSCT PIAL 5

- Elle aura lieu le 8 mars.
- Vigilance sur l'envoi des invitations afin d'avoir le plus d'AESH possible. Prévoir une relance pour permettre que les AESH se saisissent de ce moment.

## 9. RSST

- Intervention de Charlotte Rimbault lors de la réunion des IEN à propos du fonctionnement des RSST.
- Les assistants de prévention sont également sensibilisés à la nécessité de compléter le RSST.